

## **Communiqué de l'Association de Protection de la Rivière Ariège « Le Chabot »**

Depuis que la canicule sévit sur notre région, on voit apparaître de fausses bonnes idées sur la sécheresse et sur la qualité des eaux.

Dans un article pourtant bien documenté de la Dépêche sur la prolifération d'algues dans la retenue de Labarre, Jean Martinet suggère le retour à des lâchers de vases dans les rivières sous forme de « transparences » comme une solution possible aux problèmes de stockage et de dégradation des sédiments dans les barrages. Rappelons-nous tout le mal que ces opérations ont fait à nos rivières pendant des années sans même avoir réalisé en dix ans un seul des objectifs annoncés. Les « transparences » ne sont pas différentes des vidanges dans leurs effets, et le jugement rendu l'an dernier par le tribunal est très clair sur ce point. Sur l'Ariège et sur le Lez, Monsieur le Préfet de l'Ariège applique le rendu du Tribunal et n'autorise plus abusivement de telles opérations. Notre association le Chabot, qui a porté ce dossier pendant des années, et tous ceux qui sont intervenus à notre côté, Sociétés et Associations Agréées de Pêche, CEA, usagers, Mairies riveraines, ont donné à nos rivières une chance de renaître et de retrouver sa richesse biologique.

Bien sûr, il faut aller plus loin !

Les déboires que connaît aujourd'hui le vieux lac artificiel de Labarre et l'eutrophisation estivale de ses eaux ne se régleront pas en ouvrant les vannes de fond (et en empoisonnant en grand la rivière en dessous), mais, effectivement, pour une part en traitant correctement et d'urgence les effluents des stations d'épuration amont. La rénovation des réseaux et des stations d'épuration est à l'ordre du jour pour des rivières de qualité, dans ce département qui se veut terre d'accueil d'un Parc Naturel Régional et qui mise sur le développement touristique. Les ariégeois y gagneront au moins cela ! Pour notre part, nous participons aux principales enquêtes publiques sur ces dossiers en vue d'une harmonisation des procédures sur notre département et pour proposer des traitements complémentaires par lagunage végétalisé (efficaces, eux, en période estivale) avant tout rejet d'effluent sur le milieu. Sur Foix, c'est le lac de Labarre qui fait, très mal, office de lagunage complémentaire de la station de Foix-Vernajoul. En pleine rivière( ! ), tout en servant aussi de base de loisir. Cherchez l'erreur !!

En fait, il ne faut pas se faire d'illusions : Labarre est un vieil ouvrage de basse altitude qui stocke et dégrade de toute façon énormément de matière, et même le curage de 1984 qui a donné l'île centrale (souvenez-vous des gros engins dans le lit et de l'état de l'Ariège !), n'a pu dégager qu'une sorte de chenal dans l'axe du barrage. Alors, à moins de se résoudre à supprimer carrément le barrage, comme sur la Loire, il faut rechercher encore la solution, si solution il y a, du côté des nouvelles techniques biologiques. Dans ce domaine, il y a tout à faire. Le volet expérimental, figure imposée prévue au futur Parc Naturel Régional peut servir entre autres à cela.

Toujours dans la Dépêche, mais dans un autre article, Michel Sébastien, lui, parle d'un dispositif de « chasse » permanente ( non pas de « transparence permanente »), qui consisterait en gros à restituer un débit par le bas de l'ouvrage. Cela ne peut réellement s'appliquer à Labarre qui turbine au fil de l'eau, sauf à revoir totalement avec Edf la construction de l'ouvrage. Mais, dans tous les cas, on peut seulement espérer, par ce type d'installation, préserver la fraîcheur des eaux aval et maintenir la mobilité de la vanne de fond. Pour le stockage des sédiments et leur dégradation en vases, la question n'en serait pas résolue pour autant, car, pour y remédier, une chasse permanente devrait être suffisamment importante, trop à coup sûr pour les exploitants.

L'exploitation intense et multiforme de nos rivières pose d'énormes problèmes et pas seulement en période de sécheresse. Celui de l'envasement en est un. Un autre problème majeur est celui des débits très, très maigres laissés aux rivières d'Ariège. De cela aussi, il faudra reparler.

Varilhes le 25 Août 2003

A.P.R.A « Le Chabot »  
Mairie de Varilhes  
09120 Varilhes